A mon bon et vieil Ami
Maurice Lefèvre
ID-9083 1063
УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 12934

M. H. WEIL

Souvenir affectueux
П63
803
Weil

FERDINAND IV

ET LE DUC D'ORLÉANS

— PALERME, 9-17 MARS 1813 —

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS DU *RECORD OFFICE*

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1898

Extrait de la REVUE DE PARIS
du 1er Juillet 1898.

FERDINAND IV

ET LE DUC D'ORLÉANS

— PALERME, 9–17 MARS 1813 —

Malgré les pleins pouvoirs dont il était investi, malgré la toute-puissance qu'il devait à ses fonctions de lord capitaine général et plus encore à la présence aux environs de Palerme de douze mille hommes de troupes britanniques, les choses, en mars 1813, étaient loin d'aller au gré de lord William Bentinck.

Dès les premiers jours de ce mois, les affaires avaient pris une tournure inattendue ; la situation, à peu près satisfaisante jusque-là, avait subi du jour au lendemain une transformation qui menaçait de tout remettre en question, et de faire perdre à l'Angleterre tout le bénéfice du travail accompli par lord William Bentinck depuis son arrivée dans l'île.

Les circonstances étaient d'autant plus graves, d'autant plus sérieuses que la conservation de la Sicile importait plus que jamais aux Anglais, tant à cause des ressources qu'ils y trouvaient qu'en raison du point d'appui qu'elle offrait à leurs flottes de la Méditerranée.

Les faits auxquels nous faisons allusion, les négociations auxquelles le duc d'Orléans s'est trouvé mêlé, sont si peu connus qu'avant de reproduire le curieux récit du duc, récit qu'un hasard heureux nous a fait découvrir au RECORD OFFICE (*Foreign Office, Sicily,* volume 91), il nous a paru indispensable de consacrer quelques lignes aux personnages

dont il va être question et d'exposer à grands traits les événements politiques dont la Sicile avait été le théâtre depuis l'entrée en fonctions de lord William Bentinck.

Né le 14 septembre 1774, lord William Charles Cavendish Bentinck, deuxième fils du troisième duc de Portland[1] après avoir servi en Flandre sous le duc d'York dans les Scots Greys, avait été attaché à l'armée de Souvaroff pendant la campagne des Russes en Suisse et en Italie. Gouverneur de Madras de 1803 à 1807, il avait, disait-on, trouvé moyen de rapporter des Indes une fortune considérable. Rentré en Europe, chargé de plusieurs missions diplomatiques, il commandait depuis quelque temps une des brigades de l'armée d'Espagne, avec laquelle il prit part à la bataille de la Corogne. Nommé général lieutenant et placé à la tête d'une des divisions de l'armée de sir Arthur Wellesley, il avait été peu de temps après chargé d'organiser en Allemagne une légion allemande qui servit sous ses ordres en Sicile et sur la côte orientale de l'Espagne. Envoyé en Sicile en 1811, il devait réunir entre ses mains les pouvoirs confiés jusque-là à lord Amherst et au général sir John Stuart, auxquels le cabinet de Saint-James reprochait d'avoir manqué d'énergie, de tact, de clairvoyance et de perspicacité, représenter son gouvernement à Palerme en qualité d'ambassadeur et y exercer avec le général Maitland, qu'on lui adjoignait à cet effet, le commandement en chef des forces militaires et navales de la Méditerranée[2]. Énergique, capable, aussi ambitieux qu'intelligent, d'un caractère ardent et impétueux, détestant l'oppression, résolu à améliorer la condition des Siciliens, imbu d'ailleurs jusqu'à la moelle des idées essentiellement anglaises, intimement convaincu de l'excellence de la constitution, du régime politique et des institutions du Royaume-Uni, il était bien décidé à suivre une ligne de conduite bien différente de celle qui avait si peu réussi à lord Amherst et à sir John Stuart, et

1. Parlant de lord William Bentinck dans le remarquable article que dans l'*English Historical Review* de juillet 1887 il consacra à la Reine Marie-Caroline de Naples, M. Oscar Browning dit de lui : « C'était un homme juste et droit, ayant une grande expérience des affaires civiles et militaires. Son unique défaut consistait à être par trop Anglais et à croire par suite que la politique et les institutions anglaises étaient en tout, et pour tout une panacée universelle et infaillible. »

2. A l'exception de l'escadre et de la garnison de Malte.

voulait avant tout parvenir à disposer au plus vite des troupes affectées jusque-là à la garde de la Sicile, et se mettre à même de les employer, selon les besoins, soit en Italie, soit en Espagne.

Muni d'instructions, les unes secrètes, les autres destinées à être communiquées au gouvernement sicilien, lord William Bentinck était arrivé à Palerme avec un programme bien arrêté, mais avec un programme qu'il lui était impossible de réaliser, d'appliquer sans entrer, presque dès le lendemain de son débarquement, en lutte ouverte avec la cour de Sicile. En réalité, dès le premier jour son plan était fait. Tous ses efforts allaient tendre à éloigner, d'abord des affaires, puis du pays, la Reine Marie-Caroline, dont lui et le cabinet de Saint-James se défiaient plus que jamais, depuis que le mariage de Marie-Louise avait fait entrer Napoléon dans la famille impériale d'Autriche.

Lord William, avec son esprit net et positif, n'avait eu qu'à jeter un coup d'œil sur les événements antérieurs à sa venue pour se rendre un compte exact de la situation politique de la Sicile et du caractère des personnages qu'il allait trouver devant lui. Il savait parfaitement que ce n'était pas avec le Roi Ferdinand IV qu'il aurait en réalité maille à partir, que ce prince, quoique intelligent et bien doué, naturellement bienveillant, mais faible et surtout léger et insouciant, ne s'occupait qu'à contre-cœur, à son corps défendant, des affaires de son royaume. Mal préparé au rôle si difficile que les événements lui réservaient, convaincu de la réelle supériorité de la Reine[1], se plaisant, lorsqu'il était à Naples dans la société des *Lazzaroni* parmi lesquels il ne cessa d'être populaire, n'ayant de goût que pour les exercices physiques, grand pêcheur et grand chasseur, Ferdinand IV avait une profonde horreur des pompes de la cour, de l'étiquette et surtout du travail. C'était à proprement parler un véritable gentilhomme campagnard, manquant absolument d'instruction, ignorant, comme en font foi d'innombrables anecdotes[2], jusqu'aux faits les plus saillants et les plus importants de l'histoire moderne.

1. Dès les premières années de son règne, il avait pris l'habitude de s'effacer en quelque sorte devant la Reine, de la consulter en toute chose et de répéter à tout propos : « Ma femme sait tout. »

2. Cf. *Eustace. A Tour through Italy, etc.* Londres 1813, II, 33 et *passim*.

A Naples, comme plus tard à Palerme, il n'était jamais plus heureux, que lorsqu'il pouvait s'éloigner de la capitale et aller vivre à sa guise dans un de ses châteaux. C'était à grand'-peine seulement qu'on parvenait à lui faire faire, à Palerme, de courtes apparitions auxquelles il se résignait seulement lorsque sa présence était absolument indispensable. Il s'était, depuis 1776, si complètement désintéressé des affaires de son royaume qu'il s'était en somme complètement déchargé de tout sur la reine et que, s'il faut en croire Sérieys[1], c'était Marie-Caroline qui présidait le conseil secret dont, aux termes mêmes de la constitution, elle faisait partie de droit depuis la naissance du prince héréditaire.

A côté d'un pareil mari, Marie-Caroline ne pouvait manquer de prendre peu à peu une place que le roi ne demandait qu'à lui abandonner, d'assumer sur elle des responsabilités dont Ferdinand ne se souciait guère.

C'était du reste une bizarre et curieuse figure que celle de cette ambitieuse sœur de Joseph II, dont elle rappelait l'esprit novateur, mais sans avoir ni ses talents ni sa persévérance. Grande, bien faite, spirituelle, intelligente, extrêmement instruite, remarquablement douée, altière, hautaine, impérieuse, avide de pouvoir, jalouse de son autorité, plus violente, mais moins énergique que sa mère Marie-Thérèse, aussi ardente, aussi courageuse qu'elle, il lui manquait cette égalité de caractère, cette force de volonté, cet esprit de suite, ce grand sens politique qui, joints à une rare largeur de vues, avaient permis à la grande impératrice de sauver la couronne de son fils, d'empêcher le démembrement de la monarchie et de sortir victorieuse d'une lutte désespérée.

« C'était, au dire du comte Grégoire Orloff[2] et d'après le portrait qu'il fait d'elle à propos des massacres dont la ville de Naples avait été le théâtre en juin 1799, une femme dont l'histoire aura peine à tracer un fidèle portrait. Sans être aussi

1. Sérieys. *Histoire de Marie-Charlotte-Louise, Reine des Deux-Siciles.* — Paris, 1816. Serieys (p. 7) parle d'un *Consiglietto*, espèce de *Camarilla*. « Il était composé, dit-il, de la reine, qui présidait, du comte de Wildreck *(sic!)*, Autrichien, du chevalier Vizenzio de Nola (fils du premier médecin de la cour) et de Caroline, son épouse. » (Cité par Helfert. *Königin Karolina von Neapel und Sicilien, etc.*)

2. Orloff, *Mémoires sur le royaume de Naples*, II, note XXXIV, p. 380.

belle que sa malheureuse sœur Marie-Antoinette, elle avait de la majesté, un bras superbe qu'elle déployait avec complaisance, l'œil vif, mais dur, la démarche noble, mais un peu guindée. Elle parlait beaucoup et avec facilité dans plusieurs langues, disait des choses spirituelles et en même temps des choses tout à fait déraisonnables. Elle se plaisait à écrire; j'ai vu d'elle de longs mémoires rédigés en français, et presque sans ratures, dans l'espace de quelques heures de temps. Elle était à la fois prudente et étourdie, douce et arrogante, réservée et coquette, philosophe et superstitieuse. Toute sa vie elle a passé pour avoir des mœurs très dissolues et l'apparence même des mauvaises mœurs paraissait la blesser et elle élevait ses enfants dans les principes de la plus rigoureuse décence et honnêteté... Généreuse jusqu'à la prodigalité, elle donnait toutes les semaines à de pauvres familles le fruit de ses épargnes; mais en même temps elle comblait de bienfaits des personnes qui en étaient tout à fait indignes et son ministre favori et ses espions et les plus vils délateurs. Elle croyait sans examen tous les rapports qu'on lui faisait sur les mauvaises dispositions du peuple à son égard, et ne pouvait ajouter foi même à la reconnaissance de ceux qu'elle avait obligés... »

Trop fière pour s'abaisser jusqu'à relever les calomnies qu'on ne cessait de répandre sur son compte, elle éprouvait une sorte de satisfaction à voir formuler contre elle les accusations les plus absurdes, à s'entendre reprocher des actes commis par le roi. Se souciant peu de l'opinion de ses contemporains, elle répétait souvent cette phrase que l'on trouve plus d'une fois dans les lettres qu'elle adresse à sa fille Thérèse, femme de l'empereur François : « Je laisse mes justifications au temps et au ciel. »

Bentinck et lord Castlereagh connaissaient à fond Marie-Caroline : ils savaient qu'elle était femme à se jeter dans toutes les extrémités et que, décidée à conserver à tout prix le pouvoir, elle n'hésiterait peut-être pas à rechercher l'amitié et l'alliance de Napoléon. Deux caractères aussi entiers, aussi indomptables que ceux de la Reine et de Bentinck devaient se heurter d'autant plus vite et d'autant plus violemment que le nouveau représentant de l'Angleterre croyait fermement à l'existence de pourparlers et de négociations entre la Reine et

Napoléon [1]. Du reste, sans parler même de ce grief, réel ou supposé, sérieux ou imaginaire et d'ailleurs probablement exagéré pour les besoins de la cause, le conflit était inévitable entre deux êtres aussi dissemblables que la Reine et lord William, elle, essentiellement changeante, nerveuse et irritable, lui, froid, calculateur et persévérant presque jusqu'à l'entêtement. Chacun d'eux voulait commander en maître, l'un par intérêt, l'autre par ambition. La lutte s'engagea entre eux moins d'un mois après l'arrivée de Bentinck en Sicile, à son retour de Messine où il s'était rendu, quelques jours après la mort d'Acton, pour se faire remettre par sir John Stuart le commandement des forces britanniques. Aussitôt après les funérailles du vieil homme d'État, l'ambassadeur d'Angleterre avait essayé d'entamer des négociations avec la cour de Palerme. Il avait eu surtout avec la Reine des entrevues assez fréquentes et dans lesquelles il est évident qu'il n'obtint rien [2], puisqu'il la menaça dès ce moment de mesures de rigueur pour le cas où elle ne se conformerait pas aux désirs de l'Angleterre. Il avait insisté sur la nécessité de changer de système, seul moyen d'éviter une révolution imminente, essayé de décider la Reine à laisser les troupes anglaises tenir garnison à Palerme et à lui conférer le commandement en chef de toutes les troupes de l'île afin de le mettre en mesure d'envoyer douze mille Anglo-Siciliens en Espagne. Une pareille entrée en matière équivalait, avec une femme comme Marie-Caroline, à une véritable déclaration de guerre. Autoritaire et hautaine, Caroline ne devait pas pardonner à Bentinck un langage qu'elle n'était pas accoutumée à entendre et qu'elle était encore moins disposée à tolérer dans la bouche d'un homme contre lequel elle était

1. Cf. Blaquière, *Letters from the Mediterranean*, I, 529 (cité par Helfert) : « *The precise period, at which the first letters between Napoleon and Her Sicilian Majesty were exchanged, is only known to the British Ministry and those persons in the island who are said to have intercepted the correspondence.* »

Voir également, dans l'*Historical Review* de juillet 1887 — *Queen Caroline of Naples*, par Oscar Browning, — le récit de la conversation entre le général Donkin et le général Goldemar, venu à Messine le 5 février 1812 pour y traiter d'un échange de prisonniers. Poussé par le général anglais, le général Goldemar lui parla des ouvertures que la reine Caroline avait faites à Murat.

2. Cresceri, ministre résident d'Autriche à Palerme, bien que n'ayant pu réussir à savoir ce qui s'était passé dans ces entretiens orageux, écrivait à ce moment à son gouvernement : « *Incominciò Bentinck a trattare colle Maestà Loro di affari che devono essere stati di grande importanza.* »

prévenue. Elle lui déclara dans des termes, dont elle ne prit même pas la peine d'atténuer la raideur et la sécheresse, que c'était elle, et non lui, qui commandait en Sicile, qu'il pouvait tout au plus risquer quelques conseils timides et respectueux, mais qu'il n'avait pas d'ordres à donner. La rupture cependant n'était pas encore un fait accompli. Moins violent, moins susceptible, plus patient et plus prudent que la Reine, Bentinck, aussi inflexible, aussi inébranlable qu'elle, se contenta de partir le 27 août pour Londres, où il allait chercher les pleins pouvoirs, dont il avait besoin pour accomplir son œuvre, et demander à son gouvernement l'autorisation de briser à tout prix et par n'importe quel moyen la résistance de Marie-Caroline. La lutte était inégale, et l'issue en était d'autant moins douteuse que la Reine était déjà malade et fatiguée. Épuisée par les dures épreuves qu'elle n'avait cessé de subir dans ces dernières années, abandonnée par le prince héréditaire, ne se sentant plus soutenue par Marie-Amélie qui ne voyait plus que par les yeux du duc d'Orléans, minée par le chagrin et la souffrance, elle ne se sentait plus la force de continuer à combattre pour une cause qu'elle était seule à défendre. Pour la première fois de sa vie, trois jours après le départ de Bentinck, elle se laissa aller à un accès de découragement, et, dans une lettre qu'elle adressait à l'empereur François, elle lui demandait en cas de besoin de lui accorder un asile tranquille à Brünn, Gratz ou Salzburg, « pour y finir sa malheureuse vie ».

Le 7 décembre, un peu plus de trois mois après ces premières escarmouches, lord William Bentinck était de retour à Palerme. Certain désormais d'être soutenu par son gouvernement, investi des pouvoirs les plus étendus, il n'attendit même pas le résultat des deux audiences que la Reine lui avait accordées le 13 décembre 1811 et le 2 janvier 1812, à Mezzo Monreale, près de Palerme, pour bien marquer ses intentions. Après avoir fait arrêter un certain nombre de personnages qu'il savait dévoués à Marie-Caroline, il avait rassemblé le Conseil de guerre qui commença à siéger le 6 janvier 1812. Dans la dernière de ces entrevues, qui ne dura pas moins de trois heures, Bentinck renouvela ses propositions et la Reine, son refus absolu de tolérer une intervention

*

quelconque, d'accepter la moindre diminution des privilèges royaux. Malgré l'énergie dont elle fit preuve dans ces entretiens, malgré la résistance indomptable qu'elle opposa aux prétentions, aux exigences et aux menaces du représentant de l'Angleterre, la Reine vit bien qu'elle avait perdu la partie désespérée qu'elle venait de jouer.

Au sortir de l'audience orageuse de Mezzo Monreale, lord William, décidé à en finir, s'était rendu au château de Ficuzza où Ferdinand IV passait son temps à chasser ; il n'avait pas eu trop de peine à décider ce triste et faible souverain à le suivre à Palerme. Le Roi, arrivé contre son habitude, presque incognito le 13 janvier dans sa capitale, n'y resta que peu de jours sans recevoir personne. Il en repartit sans bruit le 15, après s'être fait remettre 18 000 onces par son ministre des finances, tandis qu'à la surprise générale on commençait à parler des préparatifs que la Reine faisait pour quitter Mezzo Monreale, s'éloigner de la capitale et aller rejoindre le Roi à Ficuzza[1].

Bentinck l'emportait sur toute la ligne. Le départ du Roi et de la Reine lui permettait d'appliquer les réformes qu'il méditait, réformes qui devaient mettre la Sicile dans la dépendance complète de l'Angleterre et que le prince héréditaire François, séduit par la promesse d'un subside annuel de 400 000 livres, avait fini par accepter. Les 16, 18 et 19 janvier, on publia une série d'ordonnances royales aux termes desquelles le Roi, décidé à se démettre de l'autorité royale par raison de santé, confiait le pouvoir au prince héréditaire auquel il donnait le titre de Vicaire général[2], et abandonnait à lord Bentinck, qu'il nommait lord capitaine général, le commandement suprême des troupes siciliennes. Ces concessions ne suffisaient pas à lord William. Il voulait compléter son œuvre en octroyant à la Sicile une constitution calquée sur la constitution anglaise. Le Vicaire général hésitait à y consentir, et Bentinck attribuait ces hésitations à la

1. Cf. dépêche de Cresceri en date du 7 février 1812.

2. François-Janvier-Joseph, duc d'Apulée et de Calabre, né en 1777, fils aîné de Ferdinand Ier et de Marie-Caroline, avait épousé en 1790 l'archiduchesse Clémentine d'Autriche, morte le 15 novembre 1801. Remarié en octobre 1802 à l'infante Marie-Isabelle d'Espagne. Roi de Naples de 1825 à 1830, sous le nom de François Ier.

Reine dont on lui avait signalé le retour à Mezzo Monreale.

Après avoir sommé à nouveau Marie-Caroline d'avoir à s'éloigner de la capitale, le lord capitaine général contraignit le Vicaire général à renvoyer ses ministres, et pendant que la Reine[1], obligée de céder encore une fois, allait rejoindre le Roi à Termini, on promulguait, le 18 juin, à Palerme, la constitution qui devait assurer le bonheur de la Sicile et mettre le pays dans la dépendance complète de l'Angleterre.

Tout paraissait aller au gré des désirs du Cabinet de Saint-James et de lord William Bentinck qui se multipliait, du reste, pour concilier à son gouvernement les sympathies de la population, les bonnes grâces du Vicaire général et du duc d'Orléans, et le concours de la noblesse sicilienne.

La Reine seule n'avait pas trouvé grâce devant lui. Sûr d'être soutenu par lord Castlereagh, qui, depuis le mois de janvier 1812, avait remplacé lord Wellesley au Foreign Office, le lord Capitaine général continuait à poursuivre son but, à réclamer à grands cris le départ de Marie-Caroline. Et cependant la Reine avait dû, à contre-cœur assurément, se désintéresser momentanément de la politique. A peine remise d'une seconde attaque d'apoplexie, qui la frappa cette fois à Ficuzza le 13 septembre 1812, elle était venue huit jours après soigner à Palerme le prince héréditaire qui avait failli être enlevé en quelques jours par une maladie subite, indéfinissable, qui fit croire à un empoisonnement, et parut même si grave à un moment que l'on crut nécessaire de faire revenir le Roi de Ficuzza le 26 septembre. Deux jours après, le Vicaire général était hors de danger et le Roi et la Reine quittaient Palerme à vingt-quatre heures d'intervalle [2]. Bentinck avait profité du séjour forcé des souverains à Palerme

1. Dans l'une des lettres désespérées que la Reine adressait à son neveu, l'empereur François, en lui demandant une fois de plus de lui donner asile dans ses États, elle lui disait : « Cela ne pourrait être qu'en commettant une violence de plus que je puisse me laisser par force traîner auprès des auteurs, exécuteurs perfides de nos malheurs... Tout ce qui ne réussit pas assez vite au gré des souhaits de mylord Bentinck, il m'en accuse comme celle qui empêche ses desseins, et il me décoche un ordre de prompt départ de la Sicile; j'en ai au moins une douzaine qui, malgré que je les méprise, ne laissent point que d'être pénibles... » (Cité par Helfert, 485.)

2. Lord W. Bentinck à lord Castlereagh, Palerme, 4 octobre 1812. (*Queen Caroline of Naples*, par Oscar Browning, *Historial Review*. Juillet 1887.

pour insister sur le départ de la Reine et demander au Roi de lui en fixer la date. En présence du silence du Roi, Bentinck se rendit en personne le 15 octobre à Ficuzza. Le Roi refusa de le recevoir; toutefois, afin de ménager Bentinck, Marie-Caroline, après avoir fait une courte apparition à Palerme en novembre 1812, consentit à se rendre avec le Roi à Santa-Margherita, une villa isolée situé du côté de Girgenti, à 70 kilomètres au nord de Palerme, puis de là à Castelvetrano (à plus de 100 kilomètres au sud-ouest de Palerme). Mais le 4 janvier, la Reine n'y tenant plus était revenue s'installer seule à Ficuzza.

Pendant tout ce temps, le lord Capitaine général n'avait cessé de déclarer à lord Castlereagh qu'il était impossible de rien faire en Sicile, d'y être tranquille tant que la Reine y resterait. Il avait d'ailleurs réussi à convaincre Castlereagh, qui, dans une dépêche en date du 9 février 1813[1], lui communiquait le résumé d'un de ses derniers entretiens avec le Prince de Castelcicala, ministre de Sicile à Londres, entretien au cours duquel il aurait déclaré à ce diplomate qu'il fallait absolument que la Reine se décidât à quitter à bref délai la Sicile et à se retirer à Vienne.

Il est juste de reconnaître que les craintes de lord William Bentinck étaient fondées. Il ne s'était pas laissé prendre à l'apparente résignation de la Reine. Il avait deviné juste. Marie-Caroline n'était pas femme à quitter la Sicile avant d'avoir essayé de galvaniser une fois encore son faible mari, avant d'avoir tenté de reprendre le pouvoir et d'arracher la Sicile à l'homme et au gouvernement qu'elle considérait maintenant comme les pires ennemis de sa dynastie et de son pays. Le 6 février, pendant que la Reine avait bien soin de rester à l'écart et loin de tout, le Roi, après avoir passé quelques instants à Palerme, allait s'établir à la Favorita sous le prétexte de s'y livrer à son occupation favorite, la chasse. La Reine avait, tout permet de le croire, habilement manœuvré et réussi à tromper la vigilance, à endormir les soupçons de lord William Bentinck, à préparer dans le plus grand silence le coup d'État du 9 mars.

1. *Queen Caroline of Naples*, par Oscar Browning, *Historical Raview*, Juillef 1887

Elle avait poussé la prudence jusqu'à quitter Ficuzza aussitôt après le départ de Ferdinand IV pour Palerme et à se rendre de nouveau à Castelvetrano.

« Le 9 mars au soir, comme lord William Bentinck [1] l'écrivait quelques jours plus tard à lord Castlereagh, Ferdinand IV arrivait à l'improviste à Palerme, s'installait au Palais », assemblait les ministres, leur déclarait que sa santé était rétablie et qu'il reprenait le pouvoir. Le retour de Ferdinand avait surpris Bentinck, qui, ne s'attendant pas à un événement aussi grave et aussi imprévu, avait besoin de gagner un peu de temps afin d'étouffer dans le germe même les tentatives de revendications du Roi et de ses partisans, et de faire arriver à Palerme les troupes dont la présence était nécessaire pour intimider Ferdinand et exercer une pression vigoureuse sur ce triste Souverain.

En attendant, le Prince de Belmonte, ministre des Affaires Étrangères du Vicaire général, s'était chargé de représenter au Roi les dangers auxquels il s'exposait, et la gravité de la situation qu'il venait de créer. Ferdinand resta sourd aux représentations de Belmonte. Le soir même, il se rendait au contraire en grande pompe à la cathédrale où il faisait célébrer un service solennel d'actions de grâces et chanter un *Te Deum*.

Le 11, pendant que le lord Capitaine général terminait ses préparatifs militaires, le Roi mandait lord William auprès de lui : « J'ai déclaré à Sa Majesté, écrit-il, que l'Angleterre ne permettra [2] jamais qu'on porte la main sur la Constitution. La ville est très agitée. On y crie : Vive le Roi et à bas les Anglais. »

Le 12, le Roi commençait déjà à faiblir. A la suite d'un

1. Lord William Bentinck à lord Castlereagh, Palerme, 18 mars 1813. Dépêche nº 16. Record office. Sicily. Foreign office, vol. 91.

2. Le mot « *permettra* » exaspéra le Roi. Bentinck, craignant d'avoir été trop loin, ajouta aussitôt : « Je suis un homme simple. » Mais le Roi s'écria aussitôt : « Je suis plus simple que vous. Je suis plus honnête que vous ». Comme Bentinck se disposait à se retirer et s'inclinait, Ferdinand se reprit et ajouta : « Je suis un honnête homme, vous aussi, vous pouvez bien l'être ». Puis, comme Bentinck faisait allusion aux relations que la Cour de Sicile aurait cherché à nouer avec l'ennemi, le Roi protesta vivement contre ses allégations, invita Bentinck à lui écrire ce qu'il avait à lui dire et sortit précipitamment de la salle d'audience. *(Idem in eodem.)*

nouvel entretien avec Belmonte, il le chargea de transmettre à lord Bentinck des conditions d'ailleurs absolument inacceptables et auxquelles le lord Capitaine général répondit en faisant savoir au Roi qu'il se disposait à commencer les hostilités contre lui et qu'il allait rompre l'alliance, si le Roi ne s'engageait pas à s'éloigner de nouveau et à faire quitter la Sicile à la Reine « qui conspire avec les ennemis de l'Angleterre ».

Deux autres notes ultérieures de Bentinck, non moins dures et non moins comminatoires, étaient restées sans réponse pour les raisons que fera connaître le récit du duc d'Orléans[1]. Mais la ville de Palerme, plongée dans la terreur, était déjà pleine de troupes appelées par le lord capitaine général, tout prêt à avoir, s'il le fallait, recours à la force, et bien décidé à en finir une bonne fois avec les velléités autoritaires du pauvre Ferdinand IV, et à briser du même coup les dernières tentatives de résistance de Marie-Caroline.

Telle était la situation à Palerme le 16 mars au matin, au

1. Après avoir fait une courte apparition à Palerme, en juillet 1808 et après avoir vainement tenté de débarquer en Espagne, le duc d'Orléans s'était rendu, en janvier 1809, d'abord à Malte, puis à Palerme où il épousa, le 25 novembre de la même année, la princesse Marie-Amélie des Deux-Siciles. En correspondance suivie avec Dumouriez et fort de l'approbation que le comte de Provence et le duc de Portland avaient donnée à ses projets, le duc d'Orléans s'était embarqué à Palerme, le 22 mai 1811, sur la frégate *la Venganza*, qui faisait voile pour l'Espagne. Sur la demande de la commission exécutive de la Junte centrale de Séville et à la requête de Wellington, il voulait se rendre à Cadix où il comptait prendre le commandement en chef des troupes espagnoles. Débarqué à Tarragone, le duc, voyant qu'il n'y avait rien à faire de ce côté, s'était remis en route pour Cadix où il arriva le 20 juin. Mais on affecta d'ignorer sa présence. Le langage imprudent de ses amis avait éveillé la méfiance et les craintes des principaux chefs du parti national espagnol. Les Anglais ne tardèrent pas à partager à leur tour les sentiments de leurs alliés, tandis que le comte de Provence prenait ombrage de la présence de son jeune cousin et des rêves ambitieux qu'on lui prêtait. Wellington lui-même, naguère si bien disposé en sa faveur, resta sourd aux instances réitérées et de plus en plus pressantes de Dumouriez, et ne voulut plus entendre parler du prince. Enfin le marquis de Wellesley, frère de Wellington, fit savoir à la Junte centrale, auprès de laquelle il était accrédité en qualité de représentant de l'Angleterre, que « son gouvernement rappellerait ses troupes si l'on donnait au duc d'Orléans le grand commandement qu'on lui avait fait espérer. Après de nombreuses démarches, aussi infructueuses les unes que les autres, après de vains efforts, le duc d'Orléans ne se décida à partir que lorsque le gouverneur de Cadix « l'eut invité à quitter l'Espagne au plus vite, en raison des difficultés provoquées par sa présence ». Le 5 octobre 1811, le duc s'embarqua sur la frégate *la Esmeralda* et revint se fixer en Sicile.

moment où, mandé au palais, le duc d'Orléans[1] se rendit auprès du roi.

Un heureux hasard m'a fait découvrir au *Record Office (Foreign Office, Sicily*, volume 91, annexe 6 à la depêche n° 16 de lord William Bentinck à lord Castlereagh) le récit que le duc d'Orléans rédigea de cette incroyable et tragi-comique conversation des 16 et 17 mars 1813.

*
* *

Palerme, ce 17 mars 1813.

Hier, 16 mars, à huit heures et demie du matin, je reçus un billet du Roi, dont voici la traduction[1] :

Fatemi il piacere di venire al più presto da me, avendo preciso bisogno di parlarvi di cosa che sommamente interessa me e tutta la nostra famiglia. Credetemi intanto sempre lo stesso

Affezionatissimo Suocero,

Firmato : FERDINANDO, RE.

« Faites-moi le plaisir de venir au plus vite chez moi, ayant un besoin absolu de vous parler d'une chose qui m'intéresse extrêmement ainsi que toute notre famille. En attendant, croyez-moi toujours le même,

» Votre très affectionné beau-père,

» FERDINAND, ROI. »

Je me rendis immédiatement chez Sa Majesté. Le Roi me dit :

— Je me trouve dans le plus grand embarras.

— Votre Majesté peut dire plus, Elle est dans un danger imminent.

— Eh ! je le crois aussi...

Ecoutez, voici ce qui m'arrive. Bentinck m'a fait une note officielle terrible où il me menace de la rupture de l'alliance, d'hostilités, et que sais-je? J'ai fait venir Belmonte pour y répondre, mais il ne veut pas signer le projet de réponse que j'ai fait et dont pourtant j'ai pesé toutes les expressions de

1. « Toutes mes conversations avec le Roi se passaient en italien, mais je les rends en français. » — *(Note du duc d'Orléans.)*

manière qu'il n'y eût rien d'offensant pour Bentinck ; mais Belmonte ne veut pas le signer, il m'envoie sa démission pour des causes qui n'existent pas, et je vous ai fait appeler pour que vous me fassiez le plaisir de la porter à Bentinck.

— Sire, lui répondis-je, le prince de Belmonte est venu hier chez moi, et il m'a dit que lord William Bentinck, lui ayant adressé une note officielle pour Votre Majesté, dans laquelle il annonçait que, si Votre Majesté n'obtempérait pas à ses demandes, il regarderait l'alliance comme rompue et procéderait aux hostilités, il avait dû refuser à Votre Majesté de signer une réponse qui pouvait entraîner des conséquences aussi funestes et aussi incalculables pour votre trône et pour le royaume, et en faisant ce refus, il était de son devoir de donner sa démission, Je pense, Sire, que le prince de Belmonte a eu raison de faire ce qu'il a fait, et qu'il a agi en homme d'honneur ; et, Sire, si je pense cela pour votre ministre; comment pourrais-je, étant votre gendre, étant un prince de votre maison, me charger de porter à lord William Bentinck une note qui entraînerait la rupture de l'alliance et qui serait le signal des hostilités? Votre Majesté doit m'approuver et permettre que je ne m'en charge pas.

— Mais, dit le roi, il ne faut pas juger les choses avant de les connaître ; il faut que vous lisiez la note, et je suis sûr qu'après l'avoir lue, vous n'aurez plus de difficultés à en être le porteur.

— Je suis prêt à lire tout ce que Votre Majesté voudra, mais pour pouvoir la juger, il faudrait que je lusse d'abord celle de lord William, à laquelle Votre Majesté veut répondre.

— Cela est juste aussi, et même j'ai mis là toutes les notes de Bentinck pour que vous les lisiez aussi. Tenez, voici d'abord celle du 3 mars.

Je commençai à la lire tout bas, mais le roi me dit : « Lisez haut, afin que je vous fasse mes remarques pendant que vous lirez », et, en effet, je lus à haute voix. Quand elle fut finie, il me donna sa réponse, que je lus de même. Cette note du 3 mars était celle où lord William Bentinck demandait que le prince de Cassaro sortît du Ministère et du

Conseil, ce qui était refusé dans la réponse du roi. Le roi m'observa en cela que son refus était fondé sur le sentiment de la dignité de sa couronne ; mais qu'hier au soir, c'est-à-dire le 15 mars, Cassaro avait cessé d'être ministre, et que, par conséquent, il avait satisfait lord William sur ce point. Ensuite le roi retourna, sans me la montrer, une longue note de lord William du 6 mars et sa réponse, me disant que c'était seulement une répétition de l'autre, et il passa à me faire lire la dernière note de lord William, où il était dit, après une énumération de beaucoup de griefs, qu'à moins que le roi n'obtempérât aux quatre demandes de lord William, et ne prît des mesures efficaces pour la sûreté présente et future de la Constitution et pour empêcher le renouvellement, des griefs énoncés, lord William devait regarder l'alliance comme rompue, devait considérer le roi comme étant en état d'hostilité avec la Grande-Bretagne et prendre des mesures en conséquence.

Il faudrait écrire un volume pour rapporter tout ce qui a été dit par le Roi et par moi dans cette première conversation qui a duré plus de deux heures, et, par conséquent, je dois me borner aux principales remarques de Sa Majesté et à mes réponses, et ce sera peut-être encore trop long.

Le Roi se plaignit de ce que lord William avançât qu'il y avait toujours eu de la mésintelligence entre son gouvernement et celui de la Grande-Bretagne. Il me dit :

— Cela est faux, très faux ! J'ai toujours été dans la plus parfaite intelligence avec l'Angleterre, et l'Angleterre n'a jamais eu un allié plus fidèle que moi.

— Mais, Sire, lui dis-je, il me semblait au contraire qu'il y avait eu des plaintes continuelles de la part de l'Angleterre contre le gouvernement de Votre Majesté.

— Ah ! cela oui, reprit le Roi, vous avez raison. Oh ! je suis juste et de bonne foi. Vous avez raison, il y a toujours eu des plaintes, mais elles étaient sans fondement.

— Cela peut bien être, Sire, mais enfin, puisqu'il y a eu des plaintes, lord William a donc raison de dire qu'il y a toujours eu de la mésintelligence.

— Eh bien, à la bonne heure, continuez la lecture.

Lord William avançant que le Roi n'avait jamais coopéré

comme il l'aurait dû à la défense de la Sicile et qu'il en avait toujours laissé le poids aux troupes anglaises, le Roi me dit :

— Ah ! ceci pourtant est un peu trop fort, tandis que j'ai toujours eu plus de troupes que mes moyens ne me permettaient d'en payer !

— Oui, Sire, mais malheureusement Votre Majesté ne peut oublier qu'en 1810, lorsque Murat vint en Calabre avec toutes ses troupes, et que les Anglais vous demandèrent d'envoyer des troupes à Messine, vous ne l'avez point fait.

— Ah ! mon Dieu, oui, me dit-il, cela n'est que trop vrai, vous n'avez que trop raison, c'était une grande faute.

— Votre Majesté se rappelle-t-Elle que, dès le printemps de cette année, j'avais moi-même soumis une opinion par écrit à Votre Majesté sur la nécessité d'arranger avec les chefs anglais un plan général de défense et de coopération pour la défense de la Sicile, que Votre Majesté m'avait fait la grâce de vouloir que j'allasse à Messine pour faire cet arrangement avec les chefs anglais, mais que, ma personne n'ayant pas été agréable à cette époque, ni aux Anglais, ni aux personnes qui avaient la confiance de Votre Majesté, l'affaire en resta là, rien ne fut conclu, et Votre Majesté n'envoya pas un homme pour coopérer à la défense du royaume ?

— Je m'en souviens à merveille, reprit le Roi, que voulez-vous que je vous dise ? Je suis juste et franc, je vous dis que vous avez raison. Dieu, qui voit mon cœur, sait si j'ai jamais voulu manquer, mais cela a été une grande faute.

— Oui, Sire, mais c'est que ces fautes-là laissent des traces indélébiles et qu'il devient bien difficile de les réparer.

— Ah ! sans doute; que voulez-vous que je vous dise ? Vous avez raison ; continuez la lecture.

Lord William se plaignait qu'en 1811 le Roi avait réuni et entretenu à Palerme une force étrangère considérable dans des vues hostiles pour l'Angleterre, et qu'il avait fomenté parmi ses troupes des sentiments également hostiles à l'Angleterre. Le Roi s'écria :

— Quelle absurdité que celle-là ! est-il possible d'entendre de sang-froid de ces choses-là ? Cela n'est-il pas horrible ? Venir me dire ces choses-là, à moi, le meilleur allié que

l'Angleterre puisse avoir, à moi, qui ai perdu deux fois le royaume de Naples pour être fidèle à l'alliance anglaise!

— Mais, Sire, si Votre Majesté me permet une observation, il est cependant de fait que Votre Majesté avait réuni ici une force de soldats étrangers d'environ vingt mille hommes, par conséquent le double de ce que Votre Majesté pouvait raisonnablement entretenir, et que d'une part on croyait en imposer aux Anglais par cette réunion, de l'autre on croyait se mettre en mesure de défendre Palerme contre eux, s'ils l'attaquaient. Sa Majesté la Reine n'en faisait pas mystère, et, si Votre Majesté me permet de le dire, cela était absurde, car cette réunion de troupes que vous ne pouviez pas payer, que vous ne pouviez pas armer, que vous ne pouviez pas nourrir, suffisait seule pour vous rendre, par famine, aux Anglais. Je l'ai dit cent fois à la Reine.

— Eh ! qui peut nier cela? me dit le Roi ; moi, je l'ai toujours dit, c'était une absurdité que cette réunion de troupes; cela ne pouvait nous servir qu'à nous casser le col. J'en conviens franchement, c'était une grande faute. Ah ! sur cela vous avez toute raison.

— Je suis bien aise que Votre Majesté approuve mon opinion.

— Eh ! il n'y a rien à dire à cela.

— Et Votre Majesté ne peut pas disconvenir non plus que le langage de toutes ses troupes était en général hostile à l'Angleterre, et que quiconque osait professer de l'attachement ou de la partialité pour l'Angleterre était suspect et mal vu de la Cour. Elle sait que je l'ai éprouvé moi-même d'une manière assez pénible, et malheureusement Elle ne peut pas avoir oublié non plus que pour être protégé ou avancé, ou seulement pour ne pas être accusé de trahison, il fallait se piquer de haïr l'Angleterre et les Anglais. Votre Majesté ne peut pas avoir oublié tout cela.

— Eh! sûrement non, que je ne l'ai pas oublié. Que voulez-vous que je vous dise? Moi, je suis de bonne foi. Tout cela n'est que trop vrai. Mais enfin, continuez la lecture.

Quand j'arrivai à la partie de la note de lord William qui était relative à la Reine, le Roi m'arrêta et me dit :

— Cet article est terrible. De cela, je dois en convenir, il

est terrible. Je suis persuadé que la Reine n'a jamais correspondu directement avec les Français. Elle n'a jamais voulu le mal. *Ma, figlio mio, ha fatto imprudenze; ne ha fatto assai, assai*[1]. Ce que dit Bentinck, que ses agents à Messine correspondaient avec les Français, est une chose certaine.

— Quoi ! Sire, cela est certain?

— *È certissimo, e questo lo so io*[2].

— Mais, Sire, si de telles choses étaient vraies, Votre Majesté doit sentir combien il était fâcheux pour Elle de ne pas les empêcher.

— Eh ! sûrement que c'était fâcheux pour moi ! Croyez-vous que je ne le sente pas? Mais que voulez-vous que j'y fasse? Je n'ai jamais pu sentir toute cette canaille, tous ces espions qu'a la Reine ! Ah ! tout cela n'approche pas de moi !

— Non, Sire, oh ! non, cela, on sait parfaitement que Votre Majesté est inaccessible à ces gens-là. Mais, Sire, vous êtes le Roi, et, étant le Roi, il est bien fâcheux pour vous de n'avoir pas fait cesser ces intrigues, parce que je ne peux pas vous dissimuler, Sire, qu'étant Roi, vous en êtes responsable.

— Responsable ! Je suis responsable de ce que je fais, moi ; mais pour être responsable de ce qu'elle fait, Dieu m'en délivre !

— Oui, Sire, mais si les espions de la Reine étaient des espions français...

— Eh ! cela est certain, me dit-il, en m'interrompant : *se vi dico che lo sono tutti quanti*[3].

— Eh bien ! Sire, alors il fallait chasser toute cette canaille de vos États et en interdire l'entrée à tous les autres.

— Cela aurait été mieux, mais enfin cela ne s'est pas fait. Que voulez-vous que je vous dise? Cela ne s'est pas fait et c'est fini.

— Mais, Sire, c'est que les choses finissent bien mal quand elles finissent comme cela, et c'est alors qu'on arrive à des conséquences irrémédiables, à des embarras et à des dangers tels que ceux où Votre Majesté se trouve aujourd'hui, et alors on ne sait plus comment en sortir.

1. « Mais, mon fils, elle a fait des imprudences ; elle en a trop fait, trop. »
2. « C'est incontestable, et je le sais bien. »
3. « Puisque je vous dis qu'ils le sont tous. »

— Eh ! cela je le comprends comme vous, savez-vous ? Mais que voulez-vous que je vous dise ? Notre Seigneur est mort sur la croix pour racheter le genre humain. Il a supporté ses souffrances avec patience et résignation. Moi je dois en faire autant. Je dois me résigner de même aux châtiments que Dieu m'envoie en expiation de mes péchés, et j'espère en Dieu, qu'il me donnera la force de le faire en vrai chrétien, ce que je suis, grâce à Dieu, et que Dieu soit béni et que sa volonté soit faite.

— Sire, tous vos malheurs et ceux de la Reine viennent de l'illusion sur la grandeur de votre puissance.

— Mais cette illusion-là, moi je ne me la fais pas du tout, savez-vous ? Tout au contraire.

— Tant mieux, Sire, mais la Reine se la fait et je le lui ai dit bien des fois.

— Ah ! la Reine, oui ; mais pas moi. Moi je ne désire que la paix et la tranquillité, et je voudrais déjà être sous terre afin qu'on me laissât tranquille. Je voudrais être mort, Dieu le sait.

— Sire, j'espère que Votre Majesté vivra encore de longues années et qu'Elle trouvera la paix et la tranquillité sur terre.

— Oh ! Dieu le veuille ! mais je n'en sais rien.

— Moi je m'en flatte, mais pour cela, Sire, il faut que Votre Majesté s'adapte aux temps où Elle vit ; il ne faut pas qu'Elle fasse des entreprises qu'Elle ne peut pas achever et qui la mettent toujours à deux doigts de sa perte, parce que comme cela Elle se perdra infailliblement.

— Eh ! cela je le comprends comme vous, savez-vous ?

— Oui, Sire, mais quoique Votre Majesté le comprenne, Elle s'embarque sans cesse dans des entreprises de toute espèce, et, par exemple, cette fois-ci, quand vous êtes venu reprendre le pouvoir, voyez où cela vous a conduit.

— Oh ! Jésus Marie, n'en parlons pas. Je l'ai fait parce que je n'ai pu déterminer la Reine à partir de la Ficuzza[1] qu'en lui promettant de le faire... Elle est partie, j'ai dû tenir ma parole. J'ai repris le pouvoir. Laissons tout faire à Dieu ; que sa sainte volonté soit faite et que Dieu soit béni !

1. Un des châteaux du Roi, sorte de rendez-vous de chasse situé au milieu des bois, au pied du Bussamara.

***

— Mais, Sire, pardonnez-moi de dire que même quand cette promesse à la Reine de reprendre le pouvoir aurait été un motif suffisant pour le faire au milieu de toutes les difficultés, de tous les inconvénients et de tous les dangers qui se présentaient, il a été au moins bien maladroit de faire connaître cette promesse à lord William. Car cette révélation ne pouvait que l'exciter à insister encore plus fortement sur le départ de la Reine en lui donnant une preuve aussi forte de son influence sur Votre Majesté.

— Vous n'avez que trop raison, cela a été une grande maladresse ! mais que voulez-vous ! elle est faite à présent !

— Votre Majesté a été bien mal conseillée. Elle s'est fait un mal irréparable. Et cette manière furtive dont on a déterminé Votre Majesté à venir reprendre le pouvoir sans en rien dire à personne !...

— Ah ! quant à cela, je l'ai fait pour que personne ne vînt au-devant de moi, qu'il n'y eût pas d'acclamations, comme je savais bien qu'il y en aurait si le secret n'en était pas bien gardé.

— Il me semble que Votre Majesté n'aurait jamais dû faire cette démarche sans la participation de lord William Bentinck ; mais on croyait par là lui en imposer, l'intimider ; on a toujours l'air de croire que le déploiement de la puissance de Votre Majesté doit en imposer. Hélas ! Sire, ce déploiement-là produit un effet bien différent, il ne fait que montrer votre faiblesse à découvert.

— Hélas ! dit-il avec un soupir, ce n'est que trop vrai.

— Votre Majesté avait senti la nécessité d'entamer une négociation avec lord William Bentinck avant de reprendre le pouvoir, et il semble que la raison exigeait de la conclure, d'une manière ou d'une autre, avant de faire la démarche de venir tout à coup annuler le Vicariat au milieu de cette négociation.

— Que voulez-vous que je vous dise ? La Reine était partie et je le lui avais promis.

— Mais Votre Majesté aurait toujours dû conclure sa négociation. Cette négociation ne pouvait se terminer que de deux manières. Ou les demandes de lord William auraient paru inadmissibles à Votre Majesté, et alors Elle aurait dû nécessairement renoncer à reprendre le pouvoir, ou Elle aurait accédé à toutes ses demandes, et alors lord William lui aurait

déclaré à son tour que, tout étant arrangé, Elle pouvait revenir prendre le pouvoir. Quelle différence pour vous, Sire ! Au lieu d'entrer dans votre capitale furtivement et en cachette, le prince, votre fils, avec tous les grands du royaume, les chefs de la nation et tout le peuple auraient été vous recevoir hors des portes de la ville. Lord William Bentinck y aurait été lui-même avec tous les chefs anglais. Les troupes anglaises auraient formé la haie dans les rues avec les vôtres; vous seriez entré dans la ville avec toute la pompe royale, au bruit des cloches et de l'artillerie. Vous auriez été comme en triomphe, au milieu des acclamations générales, assister au *Te Deum* d'actions de grâces à la cathédrale. Rien n'eût été plus beau pour vous, Sire, et rien n'eût été plus efficace pour étouffer toutes les divisions et réunir tous les partis. Voilà ce qui était digne de vous, digne d'un Roi, et voilà ce qui serait arrivé si vous aviez agi de concert avec le ministre d'Angleterre; mais vous avez suivi des conseils contraires, et vous voyez où cela vous a conduit !

— Ah ! ne le dites pas. Je ne sais que trop la sottise que j'ai faite. Que voulez-vous que je vous dise ? *Ho fatto una bestialità*, je vous le dis sincèrement ; j'ai fait une bêtise, mais que voulez-vous que j'y fasse ? Elle est faite !

— Hélas ! oui, Sire, elle est faite, mais c'est parce qu'elle est faite qu'il est difficile de la réparer.

Dans le courant de la conversation, j'eus encore occasion de faire sentir au Roi la grande faute qu'il avait commise en refusant de recevoir les preuves que lord William lui avait dit avoir de la correspondance de la Reine avec les Français, et je lui dis, à ce sujet, qu'il aurait dû faire de deux choses l'une : ou aborder la question franchement, si la Reine se sentait de force à en soutenir l'examen, et confondre les calomniateurs, ou, dans le cas contraire, engager lord William à étouffer l'affaire et la finir en faisant partir la Reine pour l'Allemagne, comme Sa Majesté avait toujours dit qu'elle voulait le faire. Le Roi convint, sur cela comme sur tout le reste, que j'avais raison, mais que je ne savais pas ce que c'était que faire faire quelque chose à la Reine quand elle ne voulait pas le faire, que je lui rendrais un grand service si je pouvais lui trouver un moyen de la faire partir, mais que je ne savais

pas tout ce qu'il avait souffert sur ce point, qu'on le tourmentait pour qu'il la chassât, mais qu'il ne le pouvait pas, qu'elle était sa femme, qu'il en avait eu dix-sept enfants, et qu'il ne pouvait pas la chasser comme cela.

— Mais, Sire, lui dis-je alors, si Votre Majesté, son mari et son roi, ne croit pas pouvoir le faire, comment peut-Elle croire que moi, son gendre, je puisse y parvenir ou seulement m'en mêler? Elle doit sentir que je ne le peux pas!

— Tâchez au moins de lui faire donner de l'argent par Bentinck ; car on veut que je la maintienne sur ma liste civile, et je ne le peux pas. Cette liste civile est si peu de chose que je ne peux pas m'en tirer, et la Reine est abîmée de dettes. Elle a ses diamants en gage. Il n'y a pas moyen de se tirer de tout cela.

Alors je représentai au Roi qu'on s'y était bien mal pris ; que d'abord la Reine parlait sur l'Angleterre d'une manière qui était peu propre à lui obtenir des secours pécuniaires de ce côté-là et qui rendait embarrassant pour elle d'en recevoir.

— Eh! ce que vous dites là n'est que trop vrai, savez-vous? Mais la Reine, que Dieu la bénisse, elle parle, parle. Elle se fait bien du mal, et à moi aussi. Que ne fait-elle comme moi! Moi, je ne parle pas. J'enrage souvent tout aussi bien qu'elle, mais je ne dis rien. Je sais me taire. Plût à Dieu qu'elle le sût aussi!

*
* *

Quand j'eus fini de lire le projet de Note du Roi, Sa Majesté me remit un billet de sa main et signé de lui, qui était conçu en ces termes : *Ceci est ma réponse à la Note de lord William Bentinck.* Je lui rendis le billet et la note, en lui disant :

— Sire, il m'est impossible de me charger de porter cela à lord William Bentinck.

— Mais pourquoi donc?

— Parce que, Sire, excepté la concession que Votre Majesté fait au sujet du prince de Cassaro[1] qu'Elle déclare n'être plus

1. Prince de Cassaro, ministre de l'intérieur et de la justice dans le cabinet imposé le 28 mars 1812 par lord William Bentinck au Vicaire général. Le prince de Cassaro n'en resta pas moins un des plus chauds partisans des droits de la famille royale, un des plus ardents adversaires de Bentinck et du nouveau régime qu'il voulait implanter en Sicile.

ministre, Elle se contente de répéter les mêmes arguments, de s'en tenir aux mêmes moyens que lord William Bentinck a déjà déclaré plusieurs fois qu'il ne trouvait pas satisfaisants, et que, par conséquent, le résultat de cette note sera, selon moi, qu'il dira à Votre Majesté : *qu'Elle persiste dans ses évasions et qu'il procédera aux hostilités*. Et je ne suis pas celui qui portera la note qui les fera éclater. Je supplie Votre Majesté de m'en dispenser.

— Mais je ne veux pas de ces hostilités, savez-vous? Je n'en veux pas du tout.

— Il faudrait que Votre Majesté eût perdu la raison pour en vouloir. Mais si pourtant Elle ne veut pas adopter les seules mesures par lesquelles Elle puisse les arrêter, les hostilités arriveront tout comme si Elle voulait les faire arriver. Et que Votre Majesté y prenne bien garde. Une fois qu'il y aura eu des hostilités, adieu tous les traités par lesquels l'Angleterre est liée à vous. Elle n'aura plus rien à observer envers vous que les lois de la guerre. Vous serez traité en *vaincu*, et la Sicile en conquête.

— Eh! cela n'est que trop clair ; croyez-vous que je ne l'entends pas comme vous?

— Mais, Sire, si Votre Majesté l'entend, il me semble que Votre Majesté doit empêcher les hostilités de commencer, à quelque prix que ce soit. Sire, je sais qu'on a beaucoup dit à Votre Majesté que l'Angleterre voulait s'emparer de la Sicile ; moi, j'en doute beaucoup, et je trouve clair que jusqu'à présent elle ne l'a pas voulu. Mais si Votre Majesté lui résiste, ou si, *en ayant l'air de céder*, Elle ne cède pas *réellement*, alors, de deux choses, l'une : ou Elle fournira à l'Angleterre de bons prétextes pour se justifier de prendre la Sicile, si tel est son désir, ou, au moins, Elle oblige l'Angleterre à le faire, même contre son gré si elle ne s'en soucie pas : car il est évident que l'Angleterre veut qu'on fasse sa volonté en Sicile, et il est certain que ni Votre Majesté, ni personne, ne pourra plus régner en Sicile que par la permission de l'Angleterre.

— Eh! cela, je le comprends tout comme vous.

— Eh bien ! si Votre Majesté le comprend, qu'Elle agisse en conséquence, qu'Elle prenne pour règle de sa conduite

qu'Elle doit toujours faire ce que veut l'Angleterre, et qu'en lui cédant Elle ne peut courir aucun risque, parce qu'il est probable que, par ce système, Elle donnera plus satisfaction à l'Angleterre, et que si, au contraire, l'Angleterre avait un désir secret de s'emparer de la Sicile, la complaisance de Votre Majesté lui ôterait tous les prétextes dont elle aurait besoin pour amener la réalisation de ses vues.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas porter ma note à Bentinck, qu'est-ce que vous me conseillez de faire?

— Sire, de l'envoyer chercher vous-même, de lui demander vous-même ce que vous devez faire pour donner satisfaction à l'Angleterre, et de le faire au plus vite, franchement et sans aucune réserve.

— Mais Bentinck ne me demande que quatre points. Dès que je lui cède ces quatre points, tout est dit, et, si au lieu de cela je vais lui demander ce qu'il veut, il me fera peut-être de nouvelles demandes... Je lui accorde les siennes et tout est fini.

— Sire, si Votre Majesté veut relire la note de lord William, Elle verra qu'il demande plus que les quatre points, puisqu'il demande que Votre Majesté prenne des mesures efficaces pour la sûreté présente et future de la constitution, etc. Pouvez-vous, Sire, vous tirer de ce vague-là sans vous être expliqué avec Bentinck, et ne vaut-il pas mieux pour vous en finir une bonne fois pour toutes et savoir à quoi vous en tenir, que de continuer plus longtemps dans le vague, dans l'incertitude et la crainte de ce que vous ne connaissez pas?

— J'ai une répugnance infinie à voir lord William. Cela ne s'arrange pas bien entre nous. Voyez-le, vous, parlez-lui de ma part; mais, moi, je ne peux pas discuter avec lui.

— Eh bien, Sire, si Votre Majesté ne veut pas le voir, soit. Elle se prive, selon moi, du moyen le plus efficace et le plus noble de savoir à quoi s'en tenir; mais Elle ne le veut pas, soit. Elle veut que j'aille le demander à lord William. Sire, c'est une commission très délicate pour moi, et je ne manque pas d'ennemis autour de votre personne qui s'efforceront d'envenimer tout ce que j'aurai fait. Mais enfin, Sire, si vous croyez que je puisse vous être utile, je suis prêt à l'entreprendre. Je désire seulement, Sire, que vous vouliez m'écrire

une note de votre main, dans laquelle vous diriez « que, comme vous n'avez d'autre intention que celle d'entretenir l'harmonie et l'union la plus parfaite entre l'Angleterre et vous, vous me chargez de demander à lord William ce que vous devez faire pour cela, étant bien décidé à faire tout ce qui dépendra de vous pour y parvenir ».

— Non, me dit le Roi, je ne veux rien écrire ; allez-y tout simplement et parlez-lui de ma part.

— Mais, Sire, oserais-je vous demander d'abord pourquoi vous ne m'écririez pas ce que vous voulez que je dise? ensuite, si vous ne sentez pas que lord William attachera plus de prix à quatre lignes de votre main qu'à tout ce que je dirai et que Votre Majesté pourra désavouer?

— Ah! me dit-il, c'est que, si je vous donnais cette question par écrit, lord William me ferait peut-être des demandes embarrassantes; il me demanderait peut-être d'abdiquer, et je ne veux pas abdiquer. Je n'abdiquerai jamais, — continua-t-il en élevant la voix, comme s'il voulait m'en imposer.

— Sire, si lord William veut en venir à l'abdication de Votre Majesté, croyez bien qu'il saura en venir là sans le papier que je lui demande. Moins vous ferez de pas envers lord William, plus vous le mettrez à son aise, s'il veut en venir à la rupture de l'alliance et à l'anéantissement des traités.

— Cela peut bien être, mais je ne veux pas écrire cela. Dites-le, vous, de vive voix!

— Alors, Sire, ce ne sera pas ma faute si lord William ne met pas autant de confiance dans ce que je lui dirai de votre part qu'il serait nécessaire qu'il le fît pour le bien-être présent et futur de Votre Majesté. Je la prie d'y penser.

— Non, j'aime mieux que vous parliez.

— Eh bien, Sire, c'est comme Votre Majesté voudra, c'est une commission où je n'ai, pour ainsi dire, à trouver que des désagréments, mais, si je puis contribuer à sauver Votre trône et à empêcher l'interruption de l'harmonie entre l'Angleterre et vous, je me tiendrai pour trop heureux. Votre Majesté n'a qu'à me dire ce qu'Elle veut que je dise de sa part à Bentinck, je le lui dirai exactement, et je Lui redirai tout aussi exactement ce que Bentinck voudra que je lui dise de sa part.

— Eh bien, me dit le Roi, voici ce que je désire que vous lui disiez de ma part. Bentinck me demande quatre points : 1° le départ immédiat de la Reine, 2° le renvoi de Cassaro du ministère, 3° la convocation du Parlement pour le 1er avril, 4° de faire sortir du royaume plusieurs étrangers dont il me donnera la liste.

» Sur le premier point, vous lui direz que je désire que la Reine parte le plus tôt possible ; mais que d'une part je ne peux pas la chasser, que de l'autre elle ne peut pas partir sans en avoir les moyens, et vous verrez quels sont ceux que Bentinck peut donner pour cela. Vous lui direz qu'il faut de l'argent et des moyens de transport.

» Sur le second, vous direz à Bentinck que Cassaro n'est plus ministre, et que j'ai fait, hier au soir, la dépêche à ce sujet-là.

» Sur le troisième, que j'ai fait aussi la dépêche pour la convocation du Parlement et qu'elle est là sur mon bureau ; que ce n'est pas ma faute si elle n'a pas été faite plus tôt, mais celle de Castelnuovo qui ne m'en a envoyé la minute qu'hier au soir, quoique je la lui aie fait demander tous les jours depuis 8 jours.

» Sur le quatrième point, que je ne désire pas plus que lord William qu'il y ait *des mauvaises gens* en Sicile, et que, dès qu'il en aura donné la liste, je l'examinerai avec soin et impartialité pour lui donner toute satisfaction.

» Relativement aux mesures efficaces pour la sûreté présente et future de la Constitution, vous lui demanderez ce qu'il veut dire, et si c'est *l'abdication,* dites-lui que *je n'abdiquerai jamais*, et rappelez-lui que lui-même m'a dit que je ne devais jamais abdiquer.

— Sire, lui dis-je alors, il ne m'appartient sûrement pas de donner une opinion à Votre Majesté sur une matière aussi délicate lorsqu'Elle ne me la demande pas. Mais il me semblerait que l'abdication assurerait sa tranquillité future plus efficacement que toute autre mesure.

— Sûrement, me dit-il, mais c'est que, quand on a abdiqué, on ne peut plus en revenir, au lieu qu'en se bornant à suspendre seulement l'exercice du pouvoir on peut toujours revenir. Je veux cesser de gouverner, comme il est dit dans

ma note, mais je n'abdiquerai pas, dites-le bien à Bentinck. Dites-lui bien aussi que je ne veux pas d'hostilités, et que quant à moi je n'en commettrai pas très certainement.

*
* *

Après cette longue et pénible conversation, je m'en allai chez lord William m'acquitter de la commission du Roi et, ayant écouté de mon mieux ce qu'il voulait que je dise en réponse à Sa Majesté, je retournai chez le Roi à trois heures, selon ce que le Roi m'avait ordonné ; et, le Roi ayant commencé par me demander :

— Eh bien! où en sommes-nous? Bentinck est-il content?

Je lui répondis :

— Sire, je dois malheureusement dire à Votre Majesté qu'il ne l'est pas.

— Et qu'est-ce qu'il veut donc? quand je lui cède tout ce qu'il demande.

— Sire, c'est que malheureusement il ne voit pas la chose comme cela. D'abord, Sire, je dois vous dire que je ne suis pas arrivé à un moment favorable. Car lord William venait de recevoir des avis que Votre Majesté avait envoyé des ordres à des colonels de volontaires de se préparer : on lui a dit, au prince de Trabbia [1] et au duc de Cruillas, qu'on ne regarde pas comme bien disposés pour l'Angleterre ; et il lui a été dit, en outre, que Votre Majesté répandait de l'argent dans le peuple, qu'Elle avait appelé les consuls des Métiers, etc.

— Tout cela est faux, me dit le Roi, très agité. Je vous prie de dire au plus vite à Bentinck que tout cela est faux, que je lui donne ma parole de Roi et d'homme d'honneur que je n'ai donné aucun ordre à aucun colonel des volontaires. Oh, quelle absurdité! Tout cela est inventé par des coquins qui ne veulent que le trouble. Au contraire, j'ai dit à tout le monde : Tenez-vous tranquilles, que personne ne bouge. Vous voyez qu'après que Bentinck a pris aussi mal les acclamations qui m'ont été faites quand j'ai été à la cathédrale, je ne suis plus sorti de chez moi. Je suis

1. Il s'agit ici du fils d'un des plus fidèles serviteurs de la famille royale.

enfermé depuis huit jours, je n'en peux plus, je suis malade, je ne dors plus, je ne mange plus. Si ceci dure, j'en mourrai. Oh ! ceci est vraiment une belle histoire ! et c'est que ce n'est pas une plaisanterie, savez-vous ? Lord William va peut-être m'arriver avec ses troupes, me planter du canon sur la place et tirer à mitraille dans mes fenêtres. Oh ! Jésus Marie ! Et c'est que je n'en veux pas de sa canonnade, savez-vous ? *Non ne voglio affatto*[1]. Je n'en veux pas du tout. Et vous ne savez peut-être pas la belle algarade qu'il m'a faite un moment après que vous étiez sorti de chez moi ? Il m'a envoyé une note pour me dire que, si dans vingt-quatre heures il ne recevait pas de moi une réponse satisfaisante, les hostilités commenceraient.

— Oui, Sire, je le sais, lord William me l'a dit.

— Eh bien, ce sera donc demain matin qu'il va m'arriver avec son canon ?

— En vérité, Sire, je ne peux rien dire sur cela. Tout ce que je peux faire, c'est de supplier Votre Majesté de ne pas attendre, pour faire ce que lord William désire, qu'il en vienne aux extrémités, parce que, quand une fois le fracas a commencé, on ne sait plus où cela s'arrête. Les conséquences d'un fracas sont incalculables.

— Eh ! à qui le dites-vous ? croyez-vous que je ne le sais pas aussi bien que vous ? Je suis plus vieux que vous. J'ai soixante ans passés. Quand le tapage commence, on ne sait plus où cela s'arrête. Et c'est que Bentinck n'entend rien ! Il va arriver avec tout ce vacarme ! Mais enfin, qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Sire, sur le premier point, lord William m'a dit que Votre Majesté disait toujours la même chose et qu'il ne voyait pas que cela assurât le départ de la Reine. Il dit, Sire, que, pour des moyens pécuniaires, il n'est pas autorisé à en fournir, qu'il a écrit à son gouvernement pour en avoir l'autorisation, qu'il n'a pas eu de réponse, et qu'ainsi il ne le peut pas et qu'il l'a déjà fait dire deux fois à Votre Majesté. Que, quant aux moyens de transport, il en fournira autant que la Reine en voudra, mais sur la côte sud de la Sicile, pas de ce côté-

1. « Je n'en veux pas du tout. Jamais de la vie ! »

ci. Il donnera une frégate pour la Reine et des transports pour les effets, et la Reine sera transportée dans tel lieu que Sa Majesté jugera à propos. Lord William m'a de plus chargé de dire à Votre Majesté que le départ de la Reine devait être immédiat, et que, si Sa Majesté veut encore écrire en Autriche avant de s'y rendre, elle devait aller attendre la réponse ailleurs qu'en Sicile.

— Oh ! Jésus Marie ! et comment veut-il donc alors que je la fasse partir ?

— Sire, je ne peux que répéter exactement ce que lord William m'a dit. Votre Majesté sait qu'il m'est extrêmement désagréable d'avoir à Lui répéter des choses aussi pénibles, et que je ne peux pas me mêler de faire partir la Reine dont je suis le gendre. C'est déjà bien assez de devoir répéter ce que lord William m'a dit.

— Mais où veut-il donc qu'elle attende la réponse de l'Autriche ?

— Partout ailleurs qu'en Sicile ; à Malte, à Cagliari, partout où elle voudra.

— Cagliari serait le meilleur endroit ; pour Malte, elle ne voudra pas en entendre parler ; mais croyez-vous que les Anglais la laisseront tranquille à Cagliari ?

— Sire, je le crois, mais je n'en sais rien ; mon opinion est que la Reine y sera tranquille, si elle s'y tient tranquille.

— Eh ! je vous entends. Vous avez raison. Qu'est-ce que dit Bentinck sur les autres points ?

— Sire, relativement à Cassaro il m'a paru fort mécontent.

— Comment, il n'est pas content qu'il soit mis hors du Ministère ?

— Il est très content de cela, Sire ; mais c'est que Votre Majesté ne m'avait pas tout dit. Bentinck m'a fermé la bouche en me disant que, tandis que Cassaro sortait du Ministère sur sa demande...

— Oui, dit-il en m'interrompant vivement, je le faisais *Maggiorduomo maggiore* (Grand Maître de la Maison du Roi). Eh bien ! qu'est-ce que cela veut dire ? Bentinck veut-il que je renvoie un serviteur comme cela sans lui donner une marque de mon regret d'être obligé de le faire.

— Sire, Bentinck ne m'a pas dit cela, mais il trouve que cette grande charge de Cour donnée à un individu dont il exige la sortie du Ministère, n'est pas analogue à ce désir d'union avec l'Angleterre dont Votre Majesté m'a chargé de lui renouveler l'assurance.

— Oh ! Jésus Marie ! il me fallait encore cela, cela me manquait !

— Sire, sur le troisième point, celui de la convocation du Parlement, lord William est parfaitement satisfait de ce que Votre Majesté m'a chargé de lui dire.

— Eh ! trop heureux au moins qu'il soit content de quelque chose ! Dieu en soit loué ! Et sur le quatrième ?

— Sire, sur le quatrième, lord William est content aussi de ce que Votre Majesté lui a fait dire ; mais, comme de raison, il se réserve de voir la manière dont Votre Majesté accueillera la liste d'étrangers à renvoyer qu'il lui présentera.

— Eh ! cela est tout simple. Oh ! moi, je suis juste. Il a raison, d'ailleurs ; moi aussi je veux voir la liste avant de rien dire.

— Oui, Sire, c'est entendu, ceci est un point suspendu de part et d'autre.

— Et sur le reste, qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Sire, sur le reste j'ai trouvé lord William très boutonné ; il m'a dit qu'il ne trouvait pas nécessaire d'entrer en détail sur cela, qu'il était habitué à ce qu'on épluchât tout ce qu'il disait, tout ce qu'il proposait, avec mauvaise foi et malignité. Votre Majesté me pardonne. Je dois dire ce qu'il m'a dit, que Votre Majesté savait aussi bien que lui ce qu'Elle devait faire pour agir franchement dans le sens de la Constitution et dans l'esprit de l'alliance anglaise ; que si Elle voulait le faire, il lui était facile de l'en convaincre, mais que si Elle ne le voulait pas, comme il avait tant de sujets de le croire, il était inutile qu'il s'expliquât, et que, par conséquent, il ne voulait rien dire, qu'il attendrait ce que ferait Votre Majesté. Je ne dois pas vous cacher non plus, Sire, que ces communications verbales inspirent peu de confiance à lord William et le préparent toujours à s'attendre à des désaveux.

— Mais si personne ne veut lui porter mes Notes,

qu'est-ce que je peux faire? Est-ce qu'il vous a parlé de l'abdication?

— Il en a été question, Sire, mais vaguement. Lord William nie qu'il ait *jamais* conseillé à Votre Majesté *de ne pas abdiquer*. Il dit qu'il ne l'a jamais *exigé*, mais, qu'au contraire, toutes les fois qu'il en a été question, il a toujours dit *que ce serait une bonne mesure*, et qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de la *conseiller* à Votre Majesté.

— A moi il ne me l'a jamais conseillée.

— Il me semble qu'il me l'avait dit et qu'il l'avait dit aussi à la Reine.

— Ah! à la Reine, il peut l'avoir dit, mais pas à moi.

— Cela se peut bien, Sire.

— Mais qu'est-ce qu'il veut?

— Je n'en sais rien, Sire, il ne me l'a pas dit; quoiqu'il m'ait dit l'avoir conseillée parce qu'il la croyait une bonne mesure et, par conséquent, il est clair qu'il la désire.

— Lui avez-vous dit que je *n'abdiquerai jamais*?

— Je lui ai dit que Votre Majesté m'avait dit de le lui dire.

— Lui avez-vous dit que j'étais prêt à quitter le gouvernement et à le remettre à mon fils?

— Votre Majesté ne m'a pas chargé de dire cela à lord William, et, par conséquent, je n'ai pu le lui dire.

— C'est vrai, je ne vous en ai pas chargé : je me le rappelle à présent, mais croyez-vous qu'il sera content?

— Votre Majesté sait qu'il est impossible de le deviner. Lord William s'est très peu ouvert sur tout cela... Si Votre Majesté veut mon opinion personnelle sur cela, j'en doute beaucoup, et je sais qu'après la malheureuse démarche que Votre Majesté a faite de venir reprendre le pouvoir au milieu d'une négociation sur cet objet, lord William exigera au moins une promesse de Votre Majesté de ne plus le faire sans le consentement exprès du ministre ou du gouvernement anglais, et encore je ne sais s'il s'en contentera. Cette promesse faite par Cassaro et Circello[1] au sujet du départ de la Reine, a fait dire sur les promesses de Votre Majesté des choses si dé-

1. Don Tommaso di Somma, marchese Circello, ministre des Affaires étrangères de Ferdinand IV de juillet 1805 au 28 mars 1812. Remplacé à cette date, sur l'ordre de Bentinck, par le prince de Belmonte di Ventimiglia.

sagréables que je ne peux pas les Lui redire, mais qui peuvent peut-être empêcher lord William de s'en contenter. Je ne peux pas préjuger les intentions de lord William. Si Votre Majesté veut que je retourne chez lui pour les lui demander, je le ferai immédiatement.

— Non, doucement, me dit le roi, il faut que j'y pense; mais c'est qu'avec cette note des vingt-quatre heures, Bentinck ne me donnera pas le temps; il va m'amener son canon et le tapage commencera, et Dieu seul sait ce qui en résultera! Si on pouvait au moins obtenir un répit! Ah! si vous pouviez le faire, vous me rendriez un bien grand service!

— Sire, je l'entreprendrai si Votre Majesté le juge à propos, mais il faut au moins que vous m'autorisiez à promettre à lord William que vous lui donnerez demain une réponse satisfaisante.

— Oui, je promets cela très volontiers. Allez-y seulement bien vite, et donnez aussi de ma part le démenti le plus formel et le plus catégorique à l'histoire de Trabbia et de Cruillas.

— Je le ferai, Sire; mais Votre Majesté s'aperçoit que ce sont encore des promesses verbales.

— Eh! mais, attendez donc, voyons donc un peu d'abord ce dont il se contente.

— J'ai peur, Sire, que cela me soit difficile à pénétrer par des promesses verbales, parce qu'il craindra toujours qu'Elle ne les nie et me désavoue.

— Bentinck peut se reposer sur ma parole. Aussi allez-y seulement et tâchez d'arranger cela, qu'il me donne un répit.

— Votre Majesté sera obéie.

Et je m'en allai directement chez lord William, qui se déclara très satisfait de ce que le Roi m'avait chargé de lui dire au sujet de Trabbia et de Cruillas, et qui consentit à donner encore la journée du lendemain au Roi pour faire ses réflexions.

Le Roi me chargea encore de dire à lord William que le prince de Cassaro lui avait offert d'aller à Castelvetrano pour engager la Reine à quitter la Sicile, mais que Cassaro ne voulait y aller qu'autant que lord William lui donnerait par écrit qu'il ne croyait pas qu'il y allât pour d'autres objets. Je dis au Roi qu'il me semblait impossible que lord William donnât d'avance cette déclaration à Cassaro, que probable-

ment le succès du voyage serait ce qui fixerait l'opinion de lord William sur son véritable objet, mais que pourtant je lui en parlerais comme le Roi le voulait.

J'en parlai, en effet, à lord William qui envisagea la chose comme je l'avais prévu, et je le dis au Roi le lendemain matin.

*
* *

Le lendemain, 17 mars, à 9 heures du matin, je me rendis chez le Roi selon l'ordre qu'il m'en avait fait donner la veille au soir. Je rendis compte à Sa Majesté de la satisfaction de lord William sur la parole que Sa Majesté m'avait chargé de lui porter au sujet des préparatifs des volontaires et des mouvements populaires, et je lui dis qu'en considération de la promesse de lui donner une réponse satisfaisante dans la journée, lord William consentait à la lui accorder encore, mais que sans cette promesse il aurait commencé les hostilités à midi.

— A midi? reprit le Roi, et qu'est-ce qu'il aurait fait à midi?

— Sire, je n'en sais rien, mais il a dit qu'il aurait commencé les hostilités.

— Oh! Jésus Marie! il serait arrivé avec son canon!

— Probablement, Sire, mais enfin vous avez la journée et il faut se dépêcher d'en profiter.

— Eh! sans doute, oh! bon Dieu! dans quelle position je suis! dans quelle affaire je me suis embarqué là. C'est pour l'expiation de mes péchés que Dieu m'a infligé ce terrible châtiment; mais je dois adorer sa justice, je dois tout supporter et me résigner à tout. Que sa sainte volonté soit faite! Écoutez, vous pouvez dire à Bentinck que voici ce que je compte faire. *Je remettrai de nouveau le pouvoir à mon fils comme Vicaire général;* je promettrai de ne me mêler de rien, et Bentinck verra comme je tiendrai cette parole. En outre, je promettrai *verbalement* à Bentinck de ne jamais reprendre le gouvernement sans le consentement *(senza l'annuenza)* du ministre et du gouvernement d'Angleterre, et, cela fait, je m'en irai dès ce soir aux *Colli*[1] tâcher de me remettre de cette

1. Un des châteaux royaux.

horrible secousse et de ne plus m'occuper que du salut de mon âme. Bentinck se contentera de cela, n'est-ce pas?

— En vérité, Sire, je ne peux pas prendre sur moi de le dire. Je vois déjà dans ce que Votre Majesté vient de me dire une petite clause à laquelle je suis sûr que lord William objectera.

— Et quelle est-elle donc?

— Sire, c'est que votre promesse de ne pas reprendre le pouvoir sans le consentement de l'Angleterre soit donnée *verbalement*. Lord William n'en voudra pas comme cela.

— Eh bien! allons, je la donnerai *par écrit*, mais seulement qu'elle reste un secret absolu entre son gouvernement et moi, et qu'on n'aille pas la publier aux quatre coins de la ville.

— Sire, je lui dirai que Votre Majesté en désire le secret.

— Et comme cela il sera content, Bentinck?

— Sire, il m'est impossible de le savoir... Et qu'est-ce que Votre Majesté juge à propos de me dire sur la Reine?

— Sur la Reine? rien du tout. Que voulez-vous que je vous dise sur la Reine? Je ne peux pas la faire partir! Bentinck ne veut pas donner d'argent! Il ne veut pas donner de garantie à Cassaro pour son voyage! Que Dieu soit béni, mais que voulez-vous que j'y fasse?

— Mais, Sire, c'est que Votre Majesté sait par expérience que cet article-là est un objet premier pour Bentinck, et si Votre Majesté ne me charge pas de quelque annonce sur ce point, autant vaut qu'Elle ne me charge de rien.

— Mais, que voulez-vous? je ne peux pas la faire partir de force, cela m'est impossible. Si, au moins, Bentinck voulait donner de l'argent!

— Sire, j'en ai encore reparlé hier à lord William, et il m'a dit que, pour moi qui connaissais l'Angleterre, je devrais sentir et comprendre combien il était difficile d'y faire donner de l'argent pour la Reine, parce que le gouvernement devait forcément s'adresser au parlement pour cela, et que l'opinion publique en Angleterre était si défavorable à la Reine que les ministres ne se souciaient pas d'en demander pour elle.

— Et cela je le comprends bien aussi, me dit le Roi.

— Lord William me disait à ce sujet-là que, si cet argent

pouvait être arrangé comme une partie du subside, comme un don à Votre Majesté, alors il pourrait y avoir plus de facilités.

— Et cela serait excellent ! s'écria le Roi. Lord William pourrait être bien tranquille. Il n'a qu'à me donner l'argent à moi, et je lui réponds que la Reine n'en aura pas un sol, à moins qu'elle ne soit hors de Sicile. Ah ! sur cela, il n'y a qu'à me laisser faire. Moi, moi, j'arrangerai cette affaire-là, qu'il me donne seulement l'argent et je me charge du reste.

— Oui, Sire, mais c'est que je crois que lord William n'a de pouvoirs pour cela que dans le cas où Votre Majesté abdiquerait ; au moins, c'est ce que j'ai entrevu. Lord William m'a lâché cela dans la conversation, et, quand je lui ai demandé s'il m'autorisait à vous le dire, il m'a dit que *non*.

— Oh ! me dit le Roi, j'ai su l'année passée que, si j'avais voulu abdiquer, les Anglais m'auraient donné beaucoup d'argent ; ils m'auraient donné des monts d'or. Mais je ne l'ai pas voulu, je ne l'ai jamais voulu.

— Je croyais que Votre Majesté l'avait voulu l'année passée, la Reine me l'avait dit.

— Non, non, je ne l'ai jamais voulu, et puis, je ne voudrais pas avoir l'air de vendre mon abdication. Ce n'est pas pourtant que mes affaires pécuniaires ne soient bien mal arrangées... Et cette malheureuse liste civile qui n'est votée que pour un an ! il y a de quoi s'en désespérer !

— Sire, c'est encore un point dont j'ai parlé à lord William, et peut-être ne serait-il pas impossible d'obtenir que l'Angleterre vous la garantisse.

— Oh ! ce serait une chose sainte, me dit-il. Plût à Dieu qu'ils le voulussent ! La garantie de la liste civile et un traitement annuel donné à moi, à charge d'entretenir la Reine hors de Sicile. Oh ! cela ne sera pas mal.

— Eh bien ! Sire, c'est une chose que l'Angleterre peut faire. Ils ont de tels moyens... On ne peut avoir d'argent que de l'Angleterre. C'est une des choses qui font que partout les peuples désirent les Anglais : c'est que toujours ils apportent de l'argent. Les Anglais enrichissent tous les peuples chez lesquels ils vont et payent leurs vassaux au lieu d'exiger d'eux des tributs, comme nous l'avons toujours vu dans

l'histoire, et comme le font les Français, qui ne laissent pas un écu où ils passent, et qui réduisent les souverains et les princes à la mendicité.

— Mais si on pouvait arranger tout cela avec Bentinck?

— En vérité, Sire, je crains que Bentinck n'ait de pouvoir sur tout cela que dans le cas où Votre Majesté abdiquerait.

— Eh bien, me dit le Roi en me fixant, je veux bien abdiquer, mais c'est à une seule condition, c'est que Bentinck *me donnera par écrit qu'il a l'ordre de son Gouvernement de m'y forcer :* alors, j'abdique.

Dans une partie subséquente de la conversation, le Roi me dit que, si Bentinck exigeait son abdication, il convoquerait lui-même le Parlement et demanderait s'il voulait qu'il abdiquât.

— Sire, tout ce que je vous souhaite, c'est que Votre Majesté arrive au plus vite à s'entendre avec Bentinck, parce que si, une fois, il en vient aux hostilités, il pourra être trop tard, et l'abdication de Votre Majesté pourra même lui être indifférente.

— Eh ! cela, je le comprends tout comme vous. Mais moi, de ces hostilités, je n'en veux pas, je vous l'ai dit, je le dirai à tous, je n'en veux pas, je n'en ferai pas.

— Tant mieux, Sire, mais ce qu'il faut empêcher, c'est qu'on n'en commette pas contre vous.

— Eh bien ! pour cela, allez chez Bentinck, dites-lui ce que je vous ai dit, sur ma volonté de remettre le pouvoir à mon fils, ma promesse de ne me mêler de rien, ma promesse écrite à Bentinck de ne pas reprendre le pouvoir sans le consentement de l'Angleterre. Allez, et que Dieu vous accompagne.

— Mais, Sire, Votre Majesté ne me dit rien sur la Reine. Que veut-Elle que je dise à Bentinck sur cela ?

— Que voulez-vous que je vous dise sur cela? Je ne peux pas la faire partir de force. Je n'y peux rien !

Je retournai chez lord William, qui fut peu satisfait de la réponse que je lui apportai sur la Reine, et je lui dis que j'espérais avoir fait quelque bien à cette affaire par mes conversations avec le Roi, et qu'au moins je croyais pouvoir me flatter de n'y avoir pas fait de mal, mais que je ne voyais pas ce que je pouvais y faire davantage, que ma position

était trop délicate pour que je pusse continuer plus longtemps à être l'intermédiaire de commissions aussi épineuses, et que je le priais de trouver bon que je me retirasse.

Lord William entra pleinement dans ma manière de juger ce qui me convenait de faire, et, fort de son approbation, je retournai chez le Roi pour prier Sa Majesté de me permettre de me retirer de cette négociation.

Dès que je fus seul avec le Roi, il me dit :

— Eh bien ! où en sommes-nous ?

— Il ne l'est *(sic)* pas du tout, Sire.

— Comment ! il n'est pas content que je me retire du pouvoir et que je le remette à mon fils en donnant les deux promesses dont je vous ai parlé ?

— Sire, il est peut-être content de cette partie des propositions de Votre Majesté, et peut-être ne l'est-il pas. Je n'en sais rien. Nous avons très peu parlé de cela, parce qu'il revenait toujours à l'article de la Reine, et, comme je n'avais rien de satisfaisant à lui dire sur cela, je lui ai dit que je n'y pouvais rien, et que, par conséquent, j'allais me retirer de cette négociation, et actuellement je suis venu prier Votre Majesté de me faire la grâce de me le permettre.

— Eh ! comment cela ? Point du tout. Vous me ferez beaucoup de peine et vous m'embarrasserez beaucoup. Vous vous êtes conduit là dedans à ma pleine satisfaction.

— Votre Majesté est trop bonne et je suis bien heureux d'avoir pu lui donner satisfaction et obtenir son approbation. Mais je n'ai plus rien à faire. Sire, lord William est déterminé à ce que la Reine parte immédiatement et, si Votre Majesté ne s'y décide pas volontairement, lord William la fera embarquer de force. Voilà, Sire, tout ce que je peux dire à Votre Majesté, et ceux qui Lui disent autre chose La trompent. Mais, en attendant, comme la négociation paraît s'attacher à ce point-là, je vous supplie de permettre que je me retire. C'est autant par sentiment de devoir que par convenance. Votre Majesté en ferait autant à ma place.

— Eh ! sûrement j'en ferais autant ! mais cela me gêne beaucoup, et, si je ne renoue pas cette affaire, qui sait ce qui m'arrivera demain ? Bentinck va m'arriver avec ses canons, ses troupes, et tout le train va commencer. Mais il faut que

je trouve quelqu'un pour vous remplacer. Vous avez raison, je le vois.

— Sire, puisque Votre Majesté daigne m'approuver, qu'Elle me permettre de Lui demander de m'écrire deux lignes qui exprimassent sa satisfaction.

— Ah! cela n'est pas nécessaire entre nous.

— Votre Majesté est bien bonne, mais Elle n'ignore pas que j'ai beaucoup d'ennemis, et un billet fermerait la bouche à mes calomniateurs. Pourquoi ne m'écrirait-Elle pas ce qu'Elle daigne me dire?

— Écoutez, je vous le dirai franchement, c'est que cela dépendra de l'heureuse terminaison de l'affaire *(del felice esito dell'Affare)*. Comment puis-je juger autrement de ce que vous avez dit ou de ce que vous n'avez pas dit à lord William Bentinck?

— Votre Majesté entend que celui qui ne peut changer ni les termes de lord William, ni les vôtres, sera responsable de la brouillerie qui peut éclater entre eux. Je remercie Votre Majesté de me l'avoir dit, car je ne l'aurais jamais imaginé, et cette leçon me servira de règle à l'avenir, surtout pour des commissions aussi délicates, aussi désagréables que celles-ci. Je m'appuyerai sur ma conscience et sur ma mémoire qui est bonne, et je m'embarrasse peu de ce qu'en diront certaines gens.

— Ah! me dit le Roi, on me calomnie aussi, et, quand on se conduit bien, on doit dédaigner tout cela. *Addio. Vi benedico.* Que Dieu vous bénisse!

*
* *

En sortant de chez le Roi j'allai chez le prince héréditaire[1] qui était très curieux de savoir ce que c'était que ma négociation. Je le mis au fait, et il me dit qu'il s'attendait à ce que le Roi décampât dans la nuit.

1. Il est utile de rappeler ici que, comme le fait remarquer M. Browning, le duc d'Orléans avait déjà donné, en janvier 1813, des conseils analogues au vicaire général. Dans les entrevues qu'il eut avec lui à ce moment, il n'avait pas hésité à lui dire qu'il lui fallait se soumettre aux vœux et aux ordres des Anglais qui auraient pu, depuis longtemps, s'emparer de la Sicile s'ils l'avaient voulu. La famille royale n'était-elle pas, en réalité, à la merci du gouvernement britannique,

— Songez à une chose, lui dis-je alors. Si le Roi vous appelle, n'acceptez aucun poste, ne prenez aucune cédule sans vous être concerté avec lord William. Alors vous vous donnez son support. Sans cela vous vous mettez dans de grands embarras, et vous prenez sur vous une grande responsabilité.

Il me serra la main, me remercia, me dit qu'il le ferait, et il l'a fait.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

*
* *

Lord William Bentinck[1] n'avait pas les mêmes raisons que Ferdinand IV pour refuser au duc d'Orléans le témoignage de satisfaction dont Louis-Philippe croyait avoir besoin afin d'établir officiellement le rôle qu'il avait été appelé à jouer pendant ces deux curieuses journées. Le lord capitaine général ne s'était pas contenté de solliciter son intervention auprès de son beau-père; il avait tenu à se faire remettre par le duc le récit complet des conversations qu'il venait d'avoir avec le Roi. Aussi, dans sa dépêche du 18 mars, il s'empressa de rendre à son Gouvernement un compte exact de la nature des démarches que le prince avait entreprises à sa requête. « Son Altesse Sérénissime, écrit-il à ce propos s'est trouvée placée dans des circonstances d'une extrême délicatesse. J'ai, par-dessus tout, cherché à éviter toute possibilité d'une fausse interprétation du rôle qu'il a joué dans cette négociation. Je me rendrais coupable de la plus noire ingratitude si je ne lui exprimais ici, dans les termes les plus formels, la reconnais-

qui lui fournissait des subsides et la faisait protéger par ses troupes ? Devenez, avait ajouté le duc, l'*homme des Anglais*. Vos velléités de résistance ne serviraient qu'à les irriter et à vous faire perdre la couronne, tandis qu'en suivant une autre ligne de conduite, vous vous assurez, à vous et à la Sicile, la paix, le bonheur et la prospérité.

Oscar Browning. *Queen Caroline of Naples. Historical Review.* (Juillet 1887, p. 507.

1. Rentré à Palerme après la fin de la campagne, lord William Bentinck quitta la Sicile le 14 juillet 1814 et alla s'établir à Rome. Resté sans emploi jusqu'en 1827, nommé à cette époque gouverneur général du Bengale, il porta le premier le titre de gouverneur général de l'Inde. Obligé de quitter l'Inde par raison de santé en 1835, il mourut à Paris le 17 juin 1839.

sance que je dois à son Altesse pour le concours zélé et dévoué qu'il m'a donné en toute occasion dans une affaire qui touchait de si près au salut de la famille royale et aux intérêts de l'Angleterre. La Reine a souvent prêté au duc d'Orléans des vues d'ambition personnelle. Quant à moi, j'ai la conviction qu'il a été animé uniquement d'intentions désintéressées et poussé par des mobiles qui honorent un honnête homme. »

Lord William, passant à un autre sujet, disait encore à lord Castlereagh : « Vous verrez, milord, que le Roi parlait de son abdication et pensait que je la lui demanderais. Je n'ai pas cru devoir le faire. J'ai éludé la question, me bornant à me plaindre du silence que le Roi s'obstinait à garder quant au départ de la Reine. J'ai cependant laissé une porte ouverte à Sa Majesté, en autorisant le duc d'Orléans à offrir à Sa Majesté, afin de l'y amener, de lui garantir sa liste civile, et de lui payer un subside annuel de vingt mille onces, destiné à la Reine. »

Le vicaire général, de son côté, ne s'était pas trompé dans ses appréciations. Le 17 mars au soir, au moment où lord William Bentinck se disposait à prévenir le Roi que les délais, qu'il avait consenti à lui accorder, étaient sur le point d'expirer. Ferdinand IV avait enfin trouvé moyen de faire remettre au lord capitaine général sa note du 13 mars, cette note que le prince de Belmonte avait refusé de signer. Comme on devait s'y attendre, Bentinck se borna à la retourner à Ferdinand et chargea de cette mission M. Lamb, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, qui devait en même temps lui signifier son ultimatum. Après avoir commencé par refuser de recevoir l'envoyé de lord William, le Roi prit tout à coup le parti de l'admettre en sa présence et lui déclara, en le chargeant d'en informer son chef, qu'il était décidé à remettre à nouveau le pouvoir à son fils et à ne le reprendre qu'avec le consentement de l'Angleterre.

Le soir même, Ferdinand partait en effet de Palerme et allait coucher aux Colli.

Bentinck était désormais le maître absolu de la Sicile.

La Reine avait perdu la dernière manche de la partie désespérée qu'elle venait de jouer.

Son rôle politique était fini, et trois mois plus tard elle quittait à tout jamais la Sicile.

Partie de Mazzara, à bord du vaisseau anglais *Unité*, sur lequel elle s'embarqua avec son fils préféré, le prince Léopold, le prince de Hesse-Philippsthal, la comtesse de San Marco et le marquis de Saint-Clair, la Reine exilée n'arriva à Vienne, après mille péripéties, que le 2 février 1814. Les grands événements qui allaient changer la face du monde se précipitaient et allaient adoucir un peu les derniers jours de la triste existence de Marie Caroline. Mais si elle eut la joie de voir le trône de Naples rendu à sa famille, le sort toujours cruel pour elle lui refusa la suprême consolation qui lui aurait fait oublier ces dures années d'épreuves, de luttes et de misères.

Ferdinand IV était rentré dans sa capitale le 6 juillet 1814, et le 19 août, la frégate sicilienne la *Minerva*, escortée par un bateau de guerre anglais, avait pris la mer et fait voile de Palerme pour Trieste, où Marie-Caroline devait s'embarquer avec le prince Léopold.

L'infortunée Reine allait voir se réaliser le rêve auquel elle avait consacré sa vie tout entière. Mais le mal, dont elle avait déjà ressenti deux fois les terribles atteintes, ne pardonna pas. Le 8 septembre au matin, lorsqu'on entra dans sa chambre, Marie Caroline gisait inanimée au pied de son lit, le bras tendu vers une sonnette qu'elle n'avait pu atteindre, la bouche ouverte, prête à pousser un cri d'alarme que la mort inexorable avait étouffé dans sa gorge.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX. — 14758-6-98. — (Encre Lorilleux).

УНИВЕРСИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГ